

Communiqué de Presse

Régis TURRINI Commissaire aux Participations de l'Etat était l'invité mardi 24 janvier 2015

du Club du Haut de Bilan, l'occasion d'un point de situation de l'Etat Stratège

Paris le 26 mars 2015

Régis TURRINI Commissaire aux Participations de l'Etat (Ministère des Finances et des Comptes Publics ; Ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique) était l'invité mardi 24 janvier 2015 du Club du Haut de Bilan présidé par Eric GAILLAT (ndlr : par ailleurs président des Fonds d'investissement Calao Finance). Le Club du Haut de Bilan est une des composantes du Centre des Professions Financières.

Cette intervention, une des rares effectuées par Régis TURRINI depuis sa prise de fonction en septembre dernier, a été l'occasion, devant plus de 70 professionnels du secteur privé (assureurs, banques, fonds d'investissements, juristes, PME, grandes entreprises), de préciser l'action de l'Agence des Participations de l'Etat (APE), sa doctrine et l'étendue de son périmètre.

Il était également très intéressant de découvrir la vision de Régis TURRINI dans l'appareil d'Etat, après un parcours dans le secteur privé comme avocat, banquier d'affaires et dirigeant opérationnel d'un groupe international.

Tout d'abord l'APE en prise directe avec la réalité économique mondiale mène une partie de sa politique de gestion comme le ferait un investisseur professionnel gérant un portefeuille de participations et soucieux de sa valorisation. Pour cela l'APE dispose d'une équipe de plus de 50 collaborateurs répartis en 4 directions : énergie, transports, industrie, service & finance. Cela étant bien que la période soit aux économies pour l'Etat, de par son expérience Régis TURRINI souhaite renforcer les effectifs et inciter des compétences issues du secteur privé à rejoindre l'APE.

En effet l'APE couvre un spectre très large : Airbus, Air France, CNP, EDF, Française des Jeux, Nexter, Orange, Safran, Sncf, La Poste, Thales, etc. L'APE est ainsi présente au capital de 74 entreprises, employant plus d'1,7 millions de salariés, et réalisant un chiffre d'affaires consolidé d'environ 145 Mds €. Cet ensemble représente une valeur patrimoniale de près de 110 milliards euros dont environ 80 Md€ de titres cotés en bourse.

Une situation hétérogène à plusieurs niveaux

L'ensemble géré par l'APE est assez hétérogène à plusieurs niveaux :

- en terme de taille, 15 participations représentent 98 % du chiffre d'affaires total
- de mode de contrôle exercé, d'ultra minoritaire à actionnaire à 100 %
- et de secteurs, Energie, Industrie, Transports, Audiovisuels, Services Financiers, etc.

Il est à noter que sur 74 participations, seules 12 sont cotées en bourse, le non coté est donc très présent en nombre dans le portefeuille de l'APE. En termes de valorisation, le portefeuille de l'Etat actionnaire est marqué par la **prédominance du secteur de l'énergie**, qui représente plus de 72% de la capitalisation boursière. Comme l'a précisé Régis TURRINI « l'APE participe activement à la mise en œuvre d'une stratégie de développement pour le pays et cela se reflète dans ses participations ». A noter que parmi les 12 entreprises cotées, les niveaux de détentions sont extrêmement variables à l'exception de seuil statutaire par exemple 50 % pour Aéroport de Paris, 70 % pour EDF et un tiers pour GDF Suez.

Un investisseur de très long terme fonctionnant en circuit fermé avec une gouvernance spécifique

Comme l'a souligné Régis TURRINI lors de la réunion du Club du Haut de Bilan « l'APE doit trouver ses ressources dans ses recettes ! En clair nous gérons un portefeuille et devons céder des lignes de notre portefeuille si nous devons renforcer tel ou tel position, comme ce fut le cas avec PSA et l'Aéroport de Marseille-Provence ». Les opérations de cessions auront concerné récemment Safran, SNPE, Thalès, Airbus ou encore GDF Suez.

En effet les dividendes reçus ne vont pas à l'APE mais sont affectés soit à des opérations de nature patrimoniale de l'Etat soit à son désendettement. Le portefeuille de l'APE aura généré en 2013 un rendement de 4% soit environ 4 milliards € de contribution au budget de l'Etat (chiffres issus du rapport d'activité portant sur l'année 2013).

Tout ceci devant s'effectuer dans un cadre de gouvernance à plusieurs niveaux, qui veille pêle-mêle à ne pas défendre les intérêts de telles ou telles Administrations, tout en agissant au service des participations avec un suivi des performances et simultanément conserver le regard spécifique de l'Etat sur les aspects stratégiques et sociaux des décisions. Dans ce cadre, sur les 9 derniers mois, l'APE a participé à plus de 300 réunions de conseils d'administration ou de surveillance et près de 274 comités spécialisés (stratégiques, rémunérations, etc.).

Ainsi, l'APE procède à la nomination de près de 761 administrateurs dont seulement 332 administrateurs d'Etat. Comme le souligne Régis TURRINI « la moitié des administrateurs que nous proposons ne sont pas liés à l'Etat et ont donc leur indépendance, au-delà de notre suivi cette organisation permet de répondre à notre doctrine qui vise à défendre les intérêts patrimoniaux de l'Etat et aussi favoriser des points clés comme la féminisation des Conseils d'Administrations, qui est encore imparfaite ! »

En conclusion Régis TURRINI avec un regard issu du secteur privé, considère que le portefeuille est avant tout géré pour préserver l'Etat Investisseur avec une méthodologie finalement proche d'un investisseur professionnel. Alors que l'APE vient de fêter ses 10 ans, il souligne que « cet ensemble de missions nous impose que le dispositif législatif et réglementaire soit adapté pour permettre à l'Etat de jouer son rôle d'actionnaire dans un cadre clair et transparent. Cela va dans le bon sens et plusieurs étapes importantes auront été franchies l'an dernier avec par exemple l'Ordonnance du 20 août 2014 qui a précisé la doctrine d'intervention de l'Etat actionnaire, et apporté je crois de salutaires assouplissements au cadre réglementaire de son intervention. »

A propos du Club du Haut de Bilan

Le Club du Haut de Bilan, fondé en 1988, est une des composantes du **Centre des Professions Financières**. Le Club traite des activités de Capital Investissement, de Fusions Acquisitions et de Levées de Fonds. Son Conseil d'Administration est présidé par Eric Gaillat Président de *Calao Finance*, il réunit des personnalités comme Gilles de Courcel Associé Gérant de *Ricol Lasteyrie Corporate Finance*, Thomas Louis Président d'*Acer Finance*, Jean-Claude Palu Senior Advisor chez *Deloitte*, l'avocat Silvestre Tandeau de Marsac du *Cabinet Fisher, Tandeau de Marsac, Sur & Associés* ou Françoise de Ville d'Avray *Directeur du Pôle Conseil et membre du Comité Exécutif de Neuflyze Vie* qui est Vice-Présidente du Club.

Le Club a une approche transversale assez unique des métiers du *haut de bilan* et rassemble ainsi des professionnels du secteur comme les banquiers d'affaires, les gérants de fonds de capital investissement, les structures de M&A ou de Corporate Venture des Grands Groupes, les family offices, et aussi les parties prenantes comme les avocats, les juristes, les experts comptables, les gestionnaires de patrimoine et bien sur les entrepreneurs. Dans ce cadre le Club organise des conférences et des groupes de réflexions par exemple sur les techniques d'ingénieries financières, les secteurs d'investissement à suivre, la fiscalité, les nouveaux modes de financement, les évolutions réglementaires, etc.

A propos du Centre des Professions Financières

Créé en 1957, le Centre est un organisme d'intérêt général à but éducatif, présidé par Michel Pébereau, Inspecteur général des finances et Président d'Honneur de BNP PARIBAS avec comme Administrateur Général Délégué François Delavenne, Associé Cofondateur d'ACOFI. Le Centre qui a pour mission de «*comprendre et faire comprendre les professions financières*» regroupe toutes les personnes physiques ou morales concernées par l'exercice d'une profession financière, afin de mettre en valeur leurs activités et de contribuer à leur formation. Le Centre rassemble de manière transversale des personnes issues des divers métiers de la Finance : banque, assurance, société d'investissement, entreprise industrielle ou commerciale, enseignement ou recherche. Le centre comprend 7 clubs professionnels.

Site web : www.professionsfinancieres.com – Email : contact@professionsfinancieres.com

Contact : Loriane Viu – email : l.viu@professionsfinancieres.com – Tél : 01 44 94 02 55.

Pierre MANCINI, Délégué Général du Centre des Professions Financières - 20 rue de l'Arcade - 75008 - Paris - Tel : 01 44 94 02 55

A propos de l'Agence des Participations de l'Etat

Créée en 2004, l'Agence des participations de l'État (APE) incarne l'État actionnaire, investisseur en fonds propres dans des entreprises jugées stratégiques par l'État, pour stabiliser leur capital ou les accompagner dans leur développement ou leur transformation. L'APE est sous la tutelle du Ministre des Finances et des Comptes Publics et du Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique. L'APE est dirigée par Régis TURRINI, Commissaire de l'Agence des Participations de l'Etat depuis le 1er septembre 2014

Agence des participations de l'État : 01 44 87 70 42 - charlotte.neuvy@ape.finances.gouv.fr